

PV AG du 22 septembre 2020

Aula du CEC André-Chavanne

Présents :	Pascal Pupet, Président FAPPO	APE DE Staël
	Sophie Lhote, Vice-présidente FAPPO	APE Calvin
	Nathalie Gajic	APAC André-Chavanne
	Arnolda Alonso	APAC André-Chavanne
	Jacqueline Lashley	Présidente FAPERT
	Sandrine Comment	Rousseau
	Fàtima Cilene de Souza	Voltaire
	Mirella De Fusco Fehlman	APES De Saussure
	Marina Rampini Itsonbon	Sismondi
	Barbara Daldini	APE De Candolle
	Stéphanie Nizard	APE De Candolle
	Philippe Kaenel	Calvin
Whatsapp :	Caroline Menache Starobinski	De Candolle
Excusés :	Ferid Jemaa, Trésorier FAPPO	APAC André-Chavanne
	Mark Sluys	Calvin

Pascal Pupet, président de la FAPPO ouvre la séance à 19 h15.

Rapport d'activité du Président (voir pièce jointe) qui invite chaque membre à donner son avis et proposer des suggestions. Ce rapport ayant vocation à être public (et envoyé au D11, M. Sylvain Rudaz, Mme AET).

Cette année marquée par le Covid a conduit à la fermeture des écoles. La FAPPO a été amenée à réagir sur l'enseignement à distance et les conditions de promotion.

Association AVVEC

La FAPPO a continué sa collaboration avec l'association AVVEC pour la campagne de sensibilisation des étudiants de SII au problème des violences en couple. Il existe un comité de liaison entre la FAPPO et l'association. Prochaine rencontre prévue fin octobre

Relève des APE et communication

La relève des APE a été freinée par le Covid.

La FAPPO note également que les directions ont, une fois de plus, agité de façon différente pour communiquer pendant le semi-confinement : le collège André-Chavanne a été un exemple de bonne pratique puisque le Directeur met systématiquement l'association des parents en copie de chacune de ses communications. Les participants regrettent que les informations soient arrivées par emails aux élèves mineurs et non à leurs parents. Selon les relations entre les enfants et parents, ces derniers n'ont pas nécessairement reçu l'information.

Le problème de la communication pendant la crise a été révélateurs des lacunes et des failles qui existent depuis longtemps (notamment au niveau numérique)

Sondage Covid DIP

Une discussion s'ouvre également sur le sondage mandaté par le DIP concernant le ressenti des directions, professeurs, élèves et parents de l'enseignement à distance. Il en ressort une relative satisfaction de l'ensemble des acteurs mais ce résultat est à relativiser. La FAPPO s'attachera à rester attentive aux mesures mises en place après cet événement en faisant attention que tout le monde puisse être écouté et entendu.

Création d'un poste fixe et fusion FAPEO - FAPPO

La demande de subvention pour la création d'un poste fixe au sein de l'association lancée en 2019 auprès de Mme Torracinta doit être réactivée cette année. Prochaine réunion agendée le 12 octobre 2020. L'idée étant de pérenniser la structure

Certains participants relèvent que cette subvention risque de faire perdre de l'autonomie face au DIP. Le risque semble mince car l'exemple montre que la FAPEO qui reçoit une subvention sait rester critique quand elle le juge nécessaire. La piste d'un financement privé émerge également, il s'agit de monter un projet pour le présenter.

Enfin, Pascal Pupet annonce sa démission après 5 ans passés à la tête de la FAPPO. Le comité le remercie pour son implication sans faille.

Approbation du PV de l'AG de 2019 et des comptes

Le PV d'AG est approuvé à l'unanimité

Un problème technique empêche la présentation des comptes de l'exercice. Ceux-ci seront présentés ultérieurement par circulaire. Ils sont approuvés à l'unanimité sous réserve d'être conformes.

Elections statutaires

Suite à la démission de Pascal Pupet à la présidence de l'association, Sophie Lhote est nommée présidente. Stéphanie Nizard devient vice-présidente à la place de Sophie Lhote. Ferid Jemaa est reconduit dans son poste de trésorier. Tous les votes ont lieu à l'unanimité.

Le poste de secrétaire reste vacant, faute de candidats.

Point sur le projet AVECC

La collaboration se poursuit, prochaine réunion zoom le 29 octobre. Le projet a été bien accueilli dans les différents établissements et il faut maintenant le pérenniser. AVECC a obtenu une subvention privée pour poursuivre son action.

Maturités bilingues et niveau de mathématiques

Caroline Menache Starobinski de l'APE De Candolle, nous informe que cette année, le collège a prévenu les élèves en maturité bilingue allemand que seuls ceux suivant un cours de math 2 pourront continuer dans la filière bilingue. L'argument avancé est un nombre insuffisant d'élèves en math 1 pour maintenir le cours. Le cours de math étant donné en allemand, pour avoir

suffisamment d'heures enseignées pour justifier de la mention bilingue de la maturité, il faut obligatoirement basculer en math 2 ou renoncer à la filière bilingue.

Le problème étant probablement d'ordre financier (impossibilité de maintenir 2 professeurs pour des effectifs restreints), Stéphanie Nizard suggère de dédier l'un des deux collèges proposant la maturité allemand aux élèves voulant être en math 1 et l'autre à ceux suivant un cours en math 2.

La FAPPO va se renseigner auprès du DIP sur les textes légaux, les pratiques dans les autres établissements et proposer sa solution. Ce n'est pas le cas au Collège André-Chavanne où les étudiants en filière bilingue anglais ont le choix de prendre math 1 ou math 2.

Application des mesures sanitaires

A De Candolle, le port du masque est aléatoire et certains professeurs permettent aux élèves de l'enlever alors même lorsque les distances de sécurité ne sont pas respectées. La Direction interpellée sur le sujet par l'APE répond que les professeurs sont libres d'imposer ou pas le port du masque, ce qui est contraire aux prescriptions du DIP et du médecin cantonal. La FAPPO va intervenir pour clarifier les choses.

Lors de sa conférence de presse, Mme Torracinta avait annoncé que des webcams seraient installées dans les classes afin d'assurer les cours en ligne en cas de besoin. Les APE vont se renseigner auprès des directions pour savoir où en est cette installation et quelles sont les directives sur leur utilisation. Ce point fera l'objet d'une question à la conseillère lors de notre rencontre le 12 octobre.

Horaires non modifiés

Contrairement au CO, les horaires de début des cours n'ont pas été adaptés au SII pour éviter les bus bondés. Certains membres de la FAPPO n'en comprennent pas la raison. Cette question sera soulevée auprès de Mr Rudaz.

Projet de demande à la Cour des Comptes

Lors de la dernière réunion de l'APE Calvin, le projet de demander un audit de la Cour des Comptes sur le fonctionnement des collèges a vu le jour au regard du nombre d'inégalités de traitement des élèves. Ce sujet étant un des principaux défis de la FAPPO, nous avons convenu de constituer un groupe de travail pour élaborer un argumentaire et demander cet audit au niveau de l'ensemble du Collège de Genève. La lettre adressée en mars 2017 à l'ensemble des partenaires servira de base de départ.

Questions à Mme Emery-Torracinta

La rencontre est prévue le 12 octobre à 17h.

- Quelles sont les mesures prises pour assurer un enseignement de qualité en cas de retour au semi-confinement (équipement, formation des professeurs, instructions de suivi de l'enseignement par les Directions...)
- Où en sont les plans de continuité et les outils promis lors de la conférence de presse (caméras, plateformes d'enseignement en ligne, recyclage des ordinateurs ...)
- Comment sont gérées les lacunes liées à l'arrêt brutal de l'année scolaire
- Pourquoi un élève placé en quarantaine ne peut pas bénéficier de cours en ligne mais doit-il se débrouiller pour récupérer les cours en sachant que rien ne remplace un cours en live ? Les webcams étant là, pourquoi ne pas les utiliser ?
- Comment sont traités les élèves qui s'isolent le temps d'attendre le résultat d'un test Covid mais, qui, testés négatifs, ne bénéficient pas d'une attestation du médecin cantonal pour justifier leur absence à une évaluation et annuler leur 1
- Qu'en est-il des maturités bilingues et des cours à option qui ne peuvent pas être maintenus ?
- Peut-on avoir un point chiffré des passages par tolérance entre les différents niveaux par rapport aux années précédentes, au niveau général et au niveau de chaque collège

Tour des APE + FAPERT

Dans l'ensemble la fermeture le 13 mars des établissements a marqué la fin de nombreux projets des APE. Par contre, elles ont été largement sollicitées par des parents mécontents de la non prise en compte des notes au-delà du 13 mars qui ont demandé des conseils et du soutien pour faire recours.

Actuellement, les APE reprennent leur activité en assistant aux réunions parents- professeurs, en organisant leurs premières rencontres et en agendant les rendez-vous avec la Direction de leur établissement.

La FAPERT nous rappelle la tenue de son AG le samedi 28 septembre à Genève. L'ordre du jour est disponible en pièce jointe.

Calendrier des prochaines réunions

Mardi 10 novembre 2020 à 19h à Calvin

Mardi 19 janvier 2021 à 19h à De Candolle

Mardi 16 mars 2021 à 19h à Emilie-Gourd

Mardi 8 juin 2021 à 19h à Voltaire

Fin de la séance 22h30

* * *

AG FAPPO 2019-2020/ RAPPORT DU PRÉSIDENT

Une année compliquée...

Le Covid est passé par là...

Si nous n'avons pas pu tenir de séance avec nos interlocuteurs habituels (Direction Secondaire II, D11, syndicats d'enseignants, éventuelles commissions du Grand-Conseil, etc.), la gestion du Covid par le DIP et les Directions d'établissement a fait l'objet d'échanges soutenus (y compris en Zoom) avec essentiellement Mme Emery-Torracinta et M. Sylvain Rudaz, Directeur du Secondaire II.

Le DIP s'étant conformé, en matière sanitaire, aux recommandations des autorités fédérales et cantonales, nous n'avons pas jugé utile et nécessaire d'interférer dans cette problématique, si ce n'est à soutenir et encourager le retour en présentiel dans toute la mesure du possible.

Nous avons par contre manifesté notre désaccord avec les modalités de passage décidées, notamment la non-prise en compte formelle des notes obtenues par les élèves entre le début du 2^{ème} semestre et le début du confinement. L'essentiel de notre demande s'est concentrée sur l'observation d'une bienveillance légitime par le DIP, compte tenu des circonstances, dans l'appréciation des conditions/examens de passage.

Un constat factuel s'impose : les représentants des parents n'ont jamais été considérés comme des interlocuteurs susceptibles d'être consultés en amont des décisions à prendre, qu'elles soient sanitaires ou organisationnelles.

Comme nous avons pu l'exprimer auprès de medias qui nous ont sollicités, plusieurs observations sont à faire :

- le DIP a mis un certain temps à être opérationnel, mais dans la mesure compréhensible d'une situation exceptionnelle
- une minorité d'enseignants n'ont pas été à la hauteur de la situation, soit par « incapacité numérique », soit par absence de responsabilité
- il a fallu une crise de cette ampleur pour enfin admettre la nécessité d'un dispositif numérique digne de ce nom, à déployer pour rendre notre école publique efficiente et en phase avec son temps, ce que le politique n'avait pas su/voulu voir venir (malgré, notamment, nos demandes sur le sujet).

Campagne de sensibilisation des étudiants du Secondaire II au problème des violences en couple en partenariat avec l'association AVVEC et le DIP

Lancée en 2019 avec l'appui de la FAPPO, nous avons le plaisir de constater que ce qui était à l'origine un projet à vocation ponctuelle est en passe de s'ancrer durablement au sein du Secondaire II, grâce notamment au soutien financier d'une fondation privée.

A travers cette initiative la FAPPO et les APE marquent leur volonté de s'engager dans un processus de sensibilisation allant au-delà du cadre/temps scolaire, contribuant aussi à la responsabilisation de futurs adultes. Cette initiative démontre ainsi que l'école, outre sa vocation première d'instruction, est un lieu privilégié de sensibilisation des jeunes sur des thématiques sociétales majeures

Relève des APE

En limitant drastiquement les possibilités de rencontre avec les parents et les Directions de Collège, le Covid n'a pas contribué cette année à redynamiser certaines APE qui en auraient eu besoin. Après Rousseau en 2018-2019, c'est l'APE de Staël qui est mise en stand-by dès la rentrée 2020, dans l'espoir qu'un nouveau comité se crée.

Nous avons malheureusement constaté, dans cette séquence très particulière, des pratiques pour le moins divergentes, et décourageantes, selon les Directions d'établissement, en matière d'information et de collaboration avec les APE.

Une fois n'est pas coutume, citons un exemple : la Direction du CEC André-Chavanne a fait un travail remarquable dans ce sens, dont pourraient s'inspirer d'autres Directions par un simple « partage de bonnes pratiques entre établissements » que la FAPPO suggère d'ailleurs sur de nombreux thèmes.

Moyens de la FAPPO

Afin d'assurer la pérennité de la FAPPO demande a été faite à Mme Emery-Torracinta de considérer une aide financière qui permettrait la création d'un poste de à 20% dédié au secondaire II (secrétariat/coordination,) possiblement au sein d'une entité FAPEO/FAPPO unifiée. Affaire à suivre.

Présidence de la FAPPO

Après 5 années de Présidence, et depuis deux ans sans enfant dans le Secondaire II, il est temps pour moi de passer la main à des personnes forcément plus impliquées dans le système.

Je remercie sincèrement toutes les personnes avec qui, au sein de la FAPPO, nous avons pu, même parfois de manière peu perceptible, faire avancer des sujets, sensibiliser nos interlocuteurs du DIP sur des problématiques spécifiques et exercer une nécessaire autant que bienveillante pression sur une institution objectivement difficile à « remuer », dont la gestion des dossiers s'inscrit dans un temps long, forcément trop court pour des représentant de parents d'élèves qui, par définition, ne sont que de passage. « Remettre l'ouvrage sur le métier » est sans doute le meilleur conseil que je peux donner à celles et ceux qui oeuvrent au Comité de la FAPPO !

J'aurai en fin un merci très particulier, chanceux que je suis, aux deux Vice-Présidentes qui m'ont accompagné pendant ces cinq années : j'ai nommé Caroline Vinzio-James et Sophie Lhote, sans qui, pour être honnête, peu aurait été possible.

Bonne suite à toutes et à tous !

Pascal Pupet / 22.09.2020



Assemblée Générale de la FAPERT
Université Ouvrière de Genève (UOG)
3, Place des Grottes
1201 Genève
Samedi, 26 septembre 2020 à 10h00

Ordre du jour

1. Accueil et contrôle des présences
2. Approbation de l'Ordre du jour
3. Approbation du PV de l'AG 2019
4. Rapport d'activité 2019
5. Rapport de la présidente
6. Approbation des comptes 2019 et du rapport des vérificateurs de comptes
7. Elections statutaires
8. Parole aux invités (CIIP, SER)
9. Divers

Interventions de :

Bernard Jaquet, président de « Patouch »

M. Jaquet présentera son association www.patouch.ch qui dispense des cours validés dans les écoles pour lutter contre les violences physiques et psychiques faites aux enfants et aux adolescents.

Gérard Aymon, président CLACESO

(Conférence Latine des Chefs d'Etablissements de la Scolarité Obligatoire - www.claceso.ch)

M. Aymon esquissera des pistes/solutions à partir de la question :
Quel partenariat entre directions et associations de parents d'élèves ? Une valse à deux temps ?

13h00 Apéritif dinatoire sur place